LA FOSSE SEPULCRALE CHASSEENNE EO/FO-E1/F1 DE L'AVENUE 19/20
Raffègues/Mas de Garric - Zone Industrielle de Mèze (Hérault)

par R. MONTJARDIN ET D. ROUQUETTE

I - Etude archéologique

Etant empêchés en janvier 1986 de travailler dans la partie Nord-ouest de la fouille (Creux des Bandes P à T) par les pluies hivernales qui l'inondaient, nous avons profité de l'occasion pour reprendre la fouille dans le secteur situé à l'aval de la tranchée de canalisations. C'est-à-dire entre la route d'accès à la zone industrielle et le mur nouvellement construit de la menuiserie (Parcelle 20).

C'est dans ce même secteur que nous avions reconnu précédemment trois fosses creusées dans la molasse. En période sèche ce secteur se révèle particulièrement compact et il est difficile de différencier les blocs de molasse du substratum proprement dit. L'humidification nous a permis de mieux distinguer les choses. Après une extension du décapage aux carrés GO, FO, EO du sol d'occupation chasséen, nous avons reconnu une nouvelle fosse (FO), à proximité immédiate de la Fosse 1.

Cette nouvelle fosse, abondamment garnie de pierres de molasse, et plus rarement de grès, renfermait de nombreux vestiges chasséens et à la base des ossements humains (Tibia, péroné). Ayant vérifié sur le seul tiers apparent de la fosse qu'il s'agissait bien d'une sépulture, nous avons alerté immédiatement M. Eric Crubézy en vue d'une approche anthropologique détaillée au cours même de la fouille.

Malgré :

- plusieurs journées de pluies très abondantes qui nous ont obligé à vider la fosse à plusieurs reprises et à travailler dans un terrain peu favorable,

- l'absence de protection et de surveillance de la sépulture située au bord même de la route d'accès à la zone industrielle,

- la présence de voisins immédiats et de curieux intéressés, nous avons pu, avec M. Crubézy, assurer une fouille relativement correcte de la sépulture dont le squelette, très fragmenté, mais assez bien conservé, a permis d'intéressantes observations.

Les figures jointes (Figures 1 à 4 témoignent des états successifs de cette fouille :

- dégagement du sol chasséen dans l'environnement immédiat de la fosse, les fouilles réalisées en 1986 ayant montré la présence de deux autres fosses irrégulières dans les carrés C2 et DO/D1.

- enlèvement de la chape de blocs de molasse et grès comblant la partie supérieure de la fosse et recouvrant la sépulture. Nous avions cru devoir noter la position oblique de plusieurs pierres (une de grès, les autres de molasse) dessinant une courbe ne correspondant pas à l'ouverture maximale de la fosse et au squelette situé plutôt dans les carrés. E1/F1. Il ne semble pas qu'il faille lui attacher une signification particulière. En fait le dégagement ultérieur des fosses voisines a montré la complexité des choses. Si la paroi Nord et Ouest de la fosse sépulcrale est bien creusée dans la roche, la paroi Est/Sud-est s'est révélée en fait composée de blocs de molasse, seule la base étant réellement creusée dans le subtratum. Il semble en être de même de la séparation entre la fosse sépulcrale et la fosse 1.

Néanmoins au moment de la déposition du corps la fosse sépulcrale semble bien avoir eu la forme et les dimensions de nos relevés, soit :

105 à 125 cm de largeur - 50 à 55 cm de profondeur environ.

Ajoutons que la chape pierreuse renfermait de nombreux vestiges chasséens, du torchis, de la faune, et de plus rares silex (1).

- dégagement des terres moins pierreuses de part et d'autre de la sépulture, dont le crâne est apparu dès enlèvement de la chape pierreuse, coincé contre la paroi sud-est de la fosse.

De nombreux autres vestiges (céramique, faune, torchis et rares silex) apparaissent à ce niveau. A noter la présence d'un fragment de meule (très usée) à la base arrière du crâne et un maxillaire supérieur de suidé légèrement au-dessus et en avant du frontal. Ce sont avec la molette reposant au-dessus du bassin de l'inhumé, les seuls documents qui, à notre avis, pourraient être *à la rigueur* considérés comme des offrandes. Les autres documents, notamment les nombreux tessons épars (figures 2,3 plus 80 tessons atypiques), paraissent provenir des terres de couverture de la sépulture (1).

1. Nous nous contentons de figurer ici la totalité du matériel typique recueilli. Ce matériel sera pris en compte dans l'étude globale consacrée à de la céramique chasséenne de Raffègues.

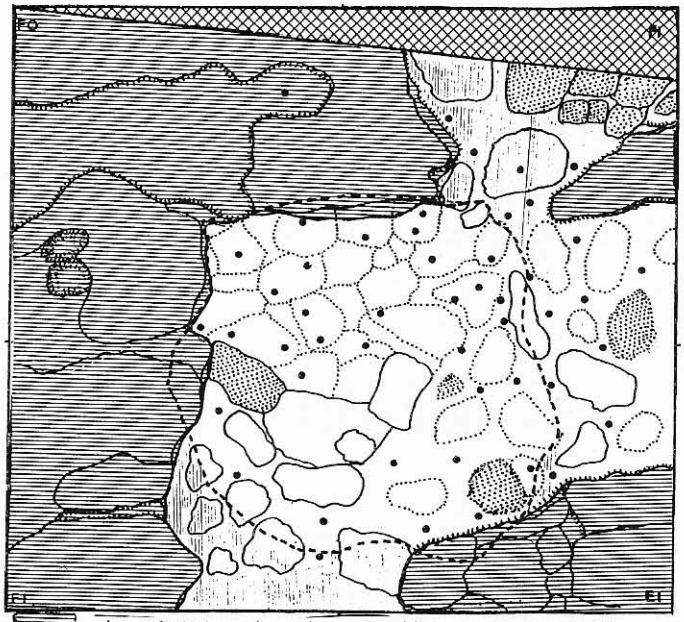

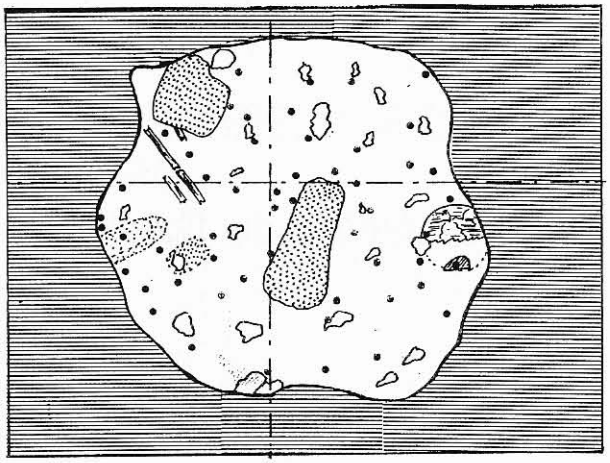

Le substratum de molasse (ou blocs compacts soudés au substratum)

Le talus de la route d'accès à la zone industrielle

Plaquettes et blocs de grès jaune. D'autres se trouvent au-dessous dans la fosse et dans l'angle supérieur droit

Le substratum en place (partie inférieure de la fosse)

Vestiges divers (céramique - faune - torchis - etc...)

Au-dessous de la chape pierreuse qui recouvrait le squelette (voir figure 1), les éléments pierreux se limitent à des cailloux de molasse de faible volume et à deux blocs de grès qui paraissent intentionnellement disposés sur le milieu du corps et sur les genoux. A noter un fragment de meule à la base arrière du crâne qui semble avoir basculé sous la pression du remplissage. Le corps parait disposé légèrement sur le côté droit, orienté grosso modo sud-nord, la face plus ou moins à l'est.

Les nombreux vestiges chasséens et les éléments de torchis retrouvés dans la fosse et même dans le squelette ne paraissent nullement intentionnels, à moins d'admettre un dépôt rituel de tessons et faune, et proviennent probablement des terres de remplissage. La sépulture correspond à un "moment" de l'occupation chasséenne qui semble bien ensuite recouvrir à nouveau la fosse et ses abords.

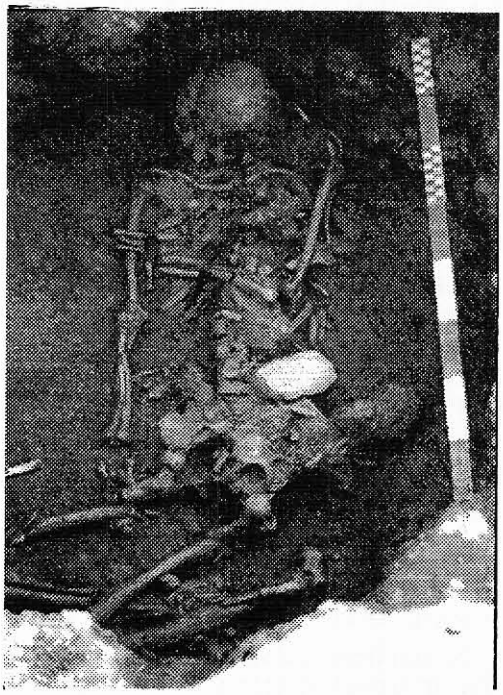

Le squelette vers la fin du décapage. A noter la position fortement repliée des jambes ainsi que celle de la main gauche sur le bras droit étendu le long du corps jusqu'à la cuisse droite. Le corps repose sur le substratum, comme si la fosse avait été spécialement creusée ou réaménagée pour recevoir la sépulture. A noter la molette au-dessus du bassin. Il est visible que malgré son logement très étroit le corps a subi divers remaniements (os des mains et des pieds, côtes, fémurs, etc...) qui n'ont toutefois pas affecté sa position générale.

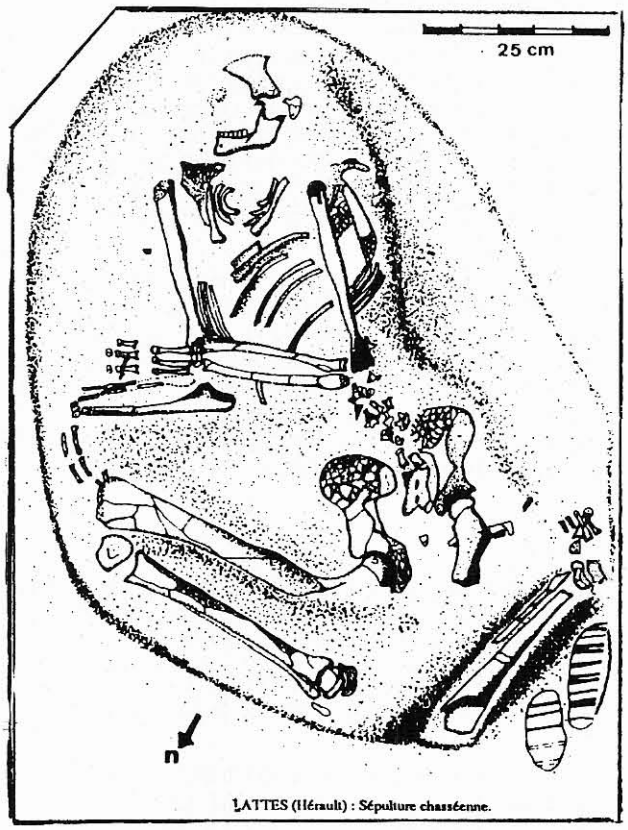

d'après Crubézy *et Al.*, 1988

Figure 1 - Raffègues/Mas de Garric - Mèze (Hérault)
Trois aspects de la fosse sépulcrale chasséenne, au niveau du sol d'occupation, de la partie supérieure du squelette, gisant sur le substratum. Sépulture de Lattes pour confrontation.

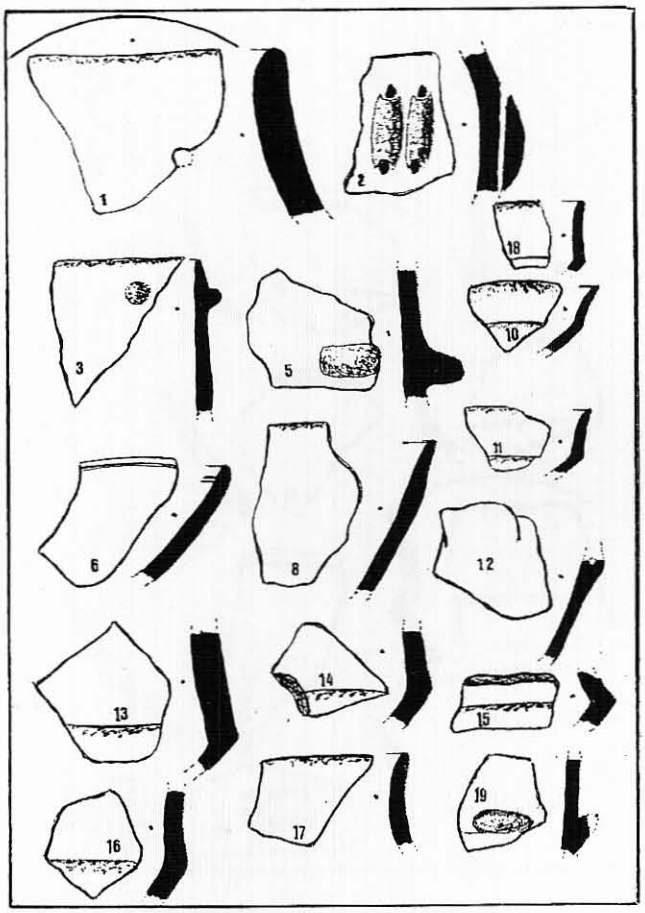

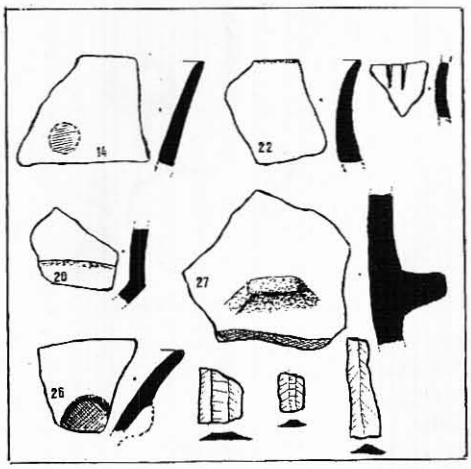

Figure 2

Niveau 1 : sur et entre le premier rang de pierres.

1 : bord de vase à col plus tessons rouge du même ?
2 : flûte de pan jaune
3 : Bord fin à bouton
4 : bord écuelle carénée ?
5 : bouton type languette
6 : frgt écuelle à sillon
7 : lamelle silex noir
8 : frgt coupe ?
9 : maxillaire de suidé
10 : Frgt écuelle paroi surbaissée
11 : Frgt écuelle paroi surbaissée
12 : bouton foré cassé
13 : carène jaune
14 : carène noirâtre
15 : Fgt épaulement
16 : carène noire
17 : bord rentrant
18 : Frgt écuelle paroi surbaissée
19 : attache de préhension
20 : carène jaunâtre
21 : lamelle blonde irrégulière
22 : bord jaune
23 : bord noir dégrais. appart.
24 : frgt mésial lamelle blonde
25 : bord
26 : Frgt coupe bouton arraché
27 : languette carrée.

non positionnés : 10 micro-bords - 60 tessons atypiques, 12 fragments de torchis structuré, 1 fragment de bauxite - 1 macle calcite, 27 dents ou esquilles osseuses - 15 fgts moule - 2 cardium.

- fouille plus fine du squelette permettant de vérifier l'orientation grosso-modo Sud/Nord, la position générale : jambes fortement repliées ; corps légèrement couché sur le côté droit, la tête regardant vers l'est (mais le crâne semble avoir basculé sous la pression de la chape pierreuse) ; main gauche reposant sur le bras droit étendu le long du corps jusqu'à la cuisse droite (2).

La présence de nombreux fragments de torchis dans la fosse sépulcrale, y compris dans les terres garnissant le squelette, pose de nombreux problèmes, dont celui d'une couverture de la fosse. Rappelons cependant que nous avons retrouvé ce torchis structuré, *organisé* en angle plus ou moins droit dans les carrés 1 de F et G, c'est-à-dire entre les Fosses O et 1 et la tranchée de canalisations. Leur présence dans la fosse sépulcrale, mais aussi dans la Fosse 1 laisse plutôt supposer que cette structure était déjà détruite lors de l'inhumation du corps.

La sépulture nous paraît donc correspondre à un "moment" de l'occupation chasséenne de Raffègues, qui n'est pas le plus ancien, ni le plus récent, l'occupation paraissant bien avoir repris après la fermeture de la fosse et l'oubli (?) possible de son existence. Si cette hypothèse était correcte, elle viendrait à l'appui d'une occupation - temporelle ou simplement spatiale, mais étalée dans le temps - des lieux.

2. Du fait de la position initiale du corps les jambes repliées, la tête est plutôt Sud-Est, les jambes sont au Nord.

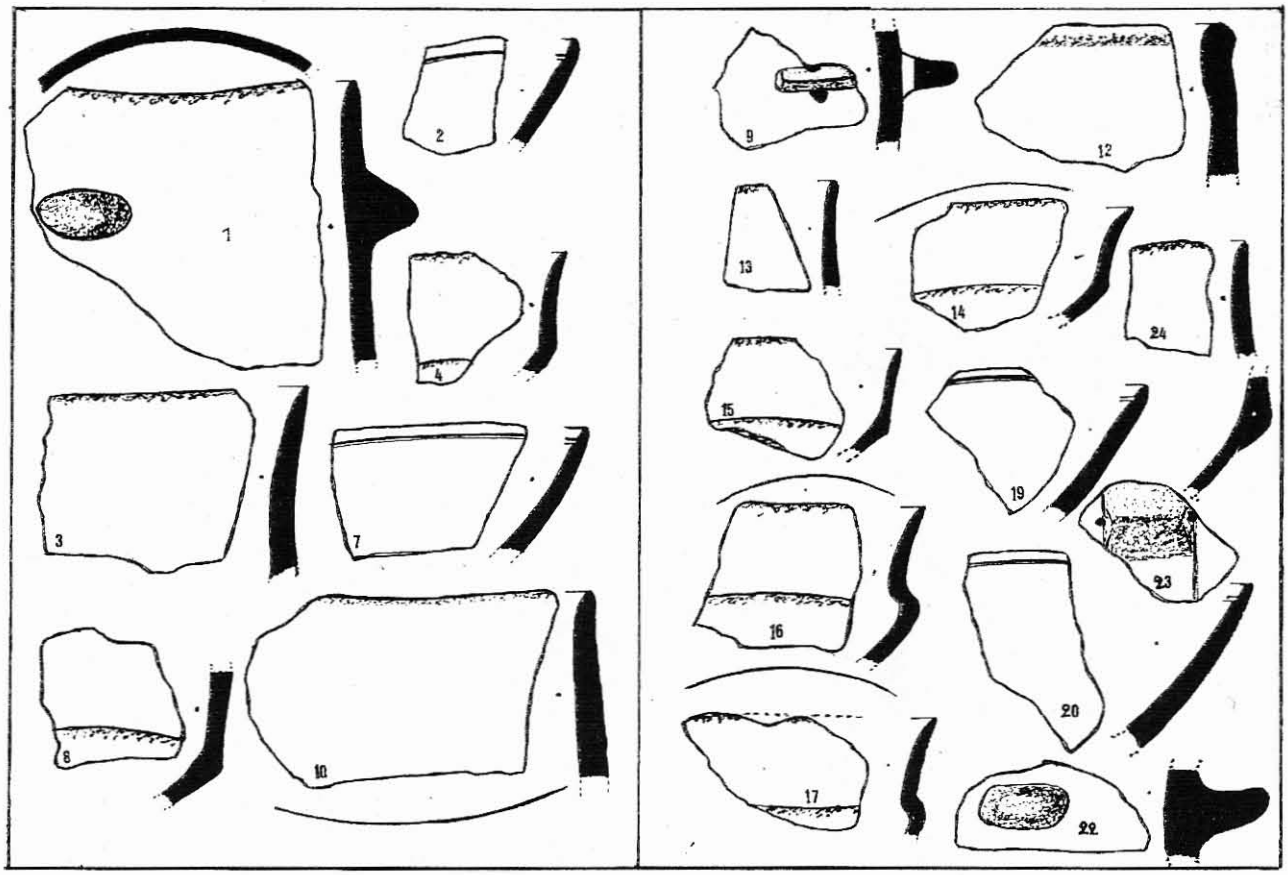

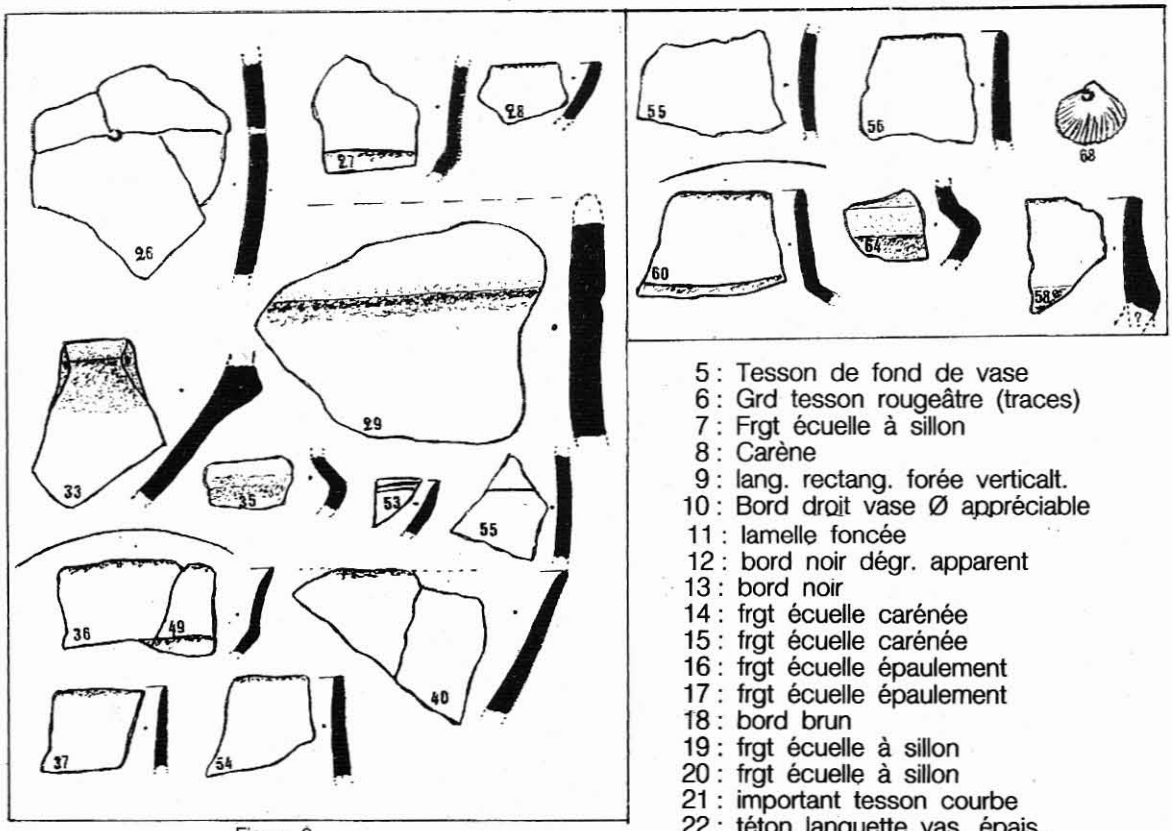

Figure 3

Niveau 2 : base de la chape pierreuse et parties haute et latérale terre ensevelissement.

1 : bord de vase cylindro-sphérique à mamelon
2 : Frgt écuelle à sillon
3 : bord de vase caréné
4 : Frgt écuelle carénée
5 : Tesson de fond de vase
6 : Grd tesson rougeâtre (traces)
7 : Frgt écuelle à sillon
8 : Carène
9 : lang. rectang. forée verticalt.
10 : Bord droit vase Ø appréciable
11 : lamelle foncée
12 : bord noir dégr. apparent
13 : bord noir
14 : frgt écuelle carénée
15 : frgt écuelle carénée
16 : frgt écuelle épaulement
17 : frgt écuelle épaulement
18 : bord brun
19 : frgt écuelle à sillon
20 : frgt écuelle à sillon
21 : important tesson courbe
22 : téton languette vas. épais
23 : bord
24 : tesson rouge
26 : tesson à trou réparation
27 : carène noire
28 : mince bord coupe ?
29 : tesson de bord renforcé ?
30 : mince lamelle

31 : éclat silex
32 : frgt silex
33 : tesson bouton foré
34 : frgt caréné
35 : tesson épaulement ?
36 : frgt caréné raccord à 49
37 : bord
38 : tesson atypique
39 : faune
40 : tesson bord rouge + raccord
41 à 48 : divers tessons, torchis
49 : Frgt écuelle carénée
50 : lamelle arquée pointe axiale
51 : lamelle silex
52 : frgt épaulement
53 : microbord 2 sillons (cuit)
54 : bord lèvre carrée
55 : tesson à ligne incisée
56 : bord noir droit ?
57 à 59 : tessons divers
60 : tesson vase à col ?
62 : mince silex
64 : Frgt vase épaulement
68 : coquille cardium percée

Non positionnés : 86 tessons atypiques. 1 frgt basalte - 2 os de mouton - 1 dent de mouton - 1 moule.

2 - Conclusions :

- On peut s'interroger sur le fait de savoir si la fosse O a été spécialement creusée pour recevoir la sépulture. Nous ne le pensons pas du fait de la très grande proximité des fosses 1 à 5 (Figure 4).

La fosse sépulcrale semble bien avoir été à l'origine une fosse à provision comme les autres. Il est en effet permis de noter que le creusement de ces fosses n'affecte en fait que le niveau supérieur de la stratification rocheuse et s'arrête sur un banc plus compact. D'où le fond relativement plan, malgré quelques aspérités rocheuses, de ces fosses.

- La fosse O semblent avoir été vidée, et peut-être aménagée par quelques pierres destinées à la séparer des fosses 1,4 et 5, au moment du dépôt de la sépulture.

- Pour ce qui est de la position initiale du corps nous nous référons à ce qu'en dit Eric Crubézy, en notant toutefois une certaine disposition du corps sur le coté droit, à même le substratum, les jambes repliées sous le derrière, la face tournée vers l'Est.

Le bras gauche avait été replié et l'avant-bras reposait sur le bras droit allongé le long du corps.

La position était donc très voisine, avec bien sûr toutes les nuances reconnues par Eric Crubézy, de celle de l'inhumé retrouvé par notre regretté collègue Henri Prades et A. Mendoza sur le site chasséen de Lattes.

- A Raffègues le corps a visiblement été ensuite recouvert de deux gros blocs de grès, l'un au niveau des genoux, l'autre au milieu du corps sur le bassin. Peut-être à ce moment plusieurs objets ont été déposés, mais cela n'est pas certain : molette au niveau du bassin, meule cassée à la base du crâne, peut-être hémi-mandibule de suidé en avant de la face ?

- Après quoi le corps a été recouvert par la terre d'inhumation empruntée au sol d'occupation chasséen et renfermant de ce fait de très nombreux vestiges.

- Un pesant amas de blocs de molasse et de grès a ensuite colmaté la fosse, soit afin de protéger le squelette, soit de se prémunir contre le mort, les deux explications étant possibles.

- L'occupation chasséenne a ensuite repris, sans doute après un délai plus ou moins long, soit que la sépulture ait été oubliée, soit qu'elle ait été recouverte volontairement par les vivants. Là aussi les deux thèses peuvent être envisagées, car souvent dans les grottes ou abris (Arene Candide, Escanin, Baume Bourbon, etc...) les sépultures voisinent avec les vivants.

- Sans doute l'amas pierreux est-il responsable en grande partie de la dislocation du corps et de la brisure des os ? Peut-être celui-ci constituait-il à l'origine une sorte de tumulus, voisin de la disposition reconnue pour les sépultures du Minervois (Ambert et al., 1988) ? Ce qui est certain, c'est qu'ensuite cet amas s'était enfoncé dans la fosse et le niveau d'occupation était redevenu pratiquement plan. C'est la raison pour laquelle nous avions pensé, en période sèche, que nous avions affaire au substratum et non à des blocs étroitement scellés.

Seule l'étude anthropologique détaillée, l'analyse des terres et une datation C14, si elles sont possibles, pourront permettre une meilleure connaissance du plus ancien habitant (sujet masculin adulte) reconnu du secteur Thau-Gardiole.

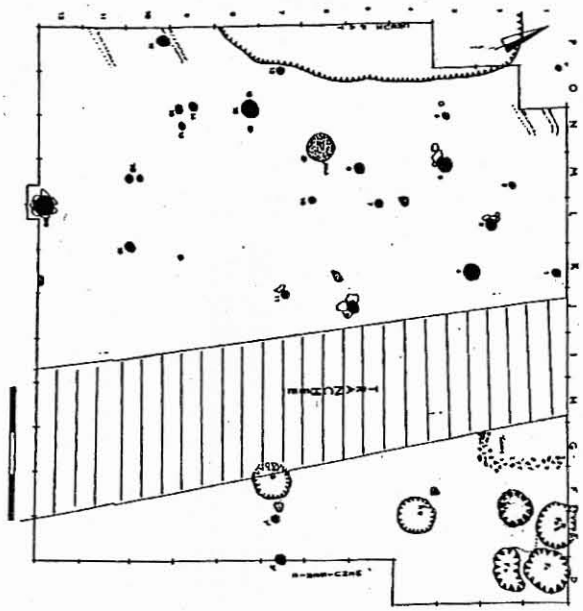

Figure 4 - Plan général du site

Bibliographie

Ambert P., Genna A. et Taffanel O., 1988 : Contribution à l'étude du Chasséen du Minervois *Le Chasséen en Languedoc Oriental, Actes des Journées d'Etudes*, Université Paul Valéry n° 1, Montpellier, 1988, pp. 25-36.

Crubézy E., 1990 : La Fosse sépulcrale de l'Avenue 19/20 à Mèze (Hérault) Recherche sur le mode d'inhumation et la position initiale du cadavre (ce même ouvrage).

Crubézy E., Mendoza A. et Prades H., 1988 : Les sépultures chasséennes du département de l'Hérault, *Le Chasséen en Languedoc Oriental, Actes des Journées d'Etudes,* Université Paul Valéry, n° 1, Montpellier, 1988, pp. 271-275.

Mendoza A. et Prades H., 1988 : Le gisement chasséen de Lattes (Hérault). *Le chasséen en Languedoc Oriental, Actes des Journées d'Etudes*, Université Paul Valéry, n° 1, Montpellier, 1988, pp. 83-104.

Montjardin R., 1989 : Mèze avant l'Histoire, première partie : Les Chasséens de Font-Trouilly, Font-Mars et Raffègues, *Thau et Archéologie, Bull. n° 2 du Groupe de Thau*, pp. 1-27.

Montjardin R. et Rouquette D. en collaboration avec A. Cablat et R. Rouquette, 1988 : Approche statistique de la céramique chasséenne de Raffègues/Mas de Garric - Mèze (Hérault), *Le Chasséen en Languedoc Oriental, Actes des Journées d'Etudes*, Université Paul Valéry, n° 1, Montpellier 1988, pp. 153-164.

idem, 1988 : Structures chasséennes d'habitat du secteur Thau-Gardiole, même ouvrage pp. 233-240.

Rouquette D. et Monjardin R., en collaboration avec A. Cablat et R. Rouquette, 1988 : Les sites chasséens de la Région Thau-Gardiole (Hérault), même ouvrage, pp. 47-67.

idem : L'Industrie lithique du gisement chasséen de Raffègues/Mas de Garric - Mèze (Hérault), même ouvrage, pp. 105-114.